

ANNABA

Les écoles à la loupe

Le secteur de l'éducation à Annaba a été, durant les deux derniers mois, passé au peigne fin par le chef de l'exécutif au rythme de 2 ou 3 visites par semaine. Ainsi, près de 250 établissements, tous cycles confondus, implantés en zone rurale ou en milieu urbain de Berrahal à El-Bouni en passant par El-Hadjjar, Sidi-Amar, Chorfa, Tréat ou Oued-El-Aneb, ont été visités et un constat a été dressé dans la perspective d'une prise en charge totale qui palliera les carences relevées. Ce qui est frappant — et le constat est amer — c'est que ce sont surtout les établissements du primaire qui sont dans un état de délabrement avancé et représentent parfois un

danger réel pour les enfants qui y sont scolarisés ; le moyen et le secondaire sont mieux nantis avec cependant quelques travaux à effectuer.

Dans une des écoles primaires, de profondes fissures sont apparentes sur les murs et le long des plafonds qui risquent de s'effondrer à tout moment, dans une autre, ce sont les toilettes qui ne fonctionnent pas faute d'entretien et d'eau ; certaines écoles ont été dotées de poêles à mazout alors qu'elles sont équipées pour des radiateurs à gaz, idem pour celles qui sont équipées pour les poêles à mazout. Il faut aussi signaler que les eaux de pluie s'infiltrent dans les salles de classe ; l'étanchéité n'ayant pas été

entretenu depuis des années. La Direction de l'éducation avait signalé ces problèmes aux communes qui ont la charge de l'entretien de ces écoles, mais celles-ci avaient fait la sourde oreille si bien que la situation a empiré influant ainsi négativement sur le rendement pédagogique des enseignants et des élèves. Des classes non chauffées où les enfants tremblent de froid et les infiltrations d'eau dans les salles perturbent les cours et sont à l'origine d'un taux d'absentéisme croissant surtout en hiver.

Le wali, qui à chaque constat, entre dans une colère noire, a donné des instructions fermes pour entreprendre les réparations et les entretiens

nécessaires de façon à améliorer les conditions de travail des enseignants et les enfants.

La Direction de l'éducation qui s'occupe essentiellement de la gestion du rendement pédagogique est désarmée face à la négligence et à la "démision" des élus face à cette situation catastrophique. Le chef de l'exécutif a pris en charge ce secteur stratégique qu'il suit de près. Il s'agit donc de tout mettre en œuvre en amont (constructions scolaires, conditions et cadre de travail) pour que les choses s'améliorent en aval et voir ainsi la réussite de ce secteur pour lequel l'Etat consacre un budget des plus importants.

M. Rahmani

DIABETE

Le taux de prévalence pourrait tripler en Algérie à l'horizon 2030

Le taux de prévalence du diabète qui est de plus de 8% en 2005 en Algérie pourrait tripler à l'horizon 2030, selon les prévisions de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) qui inscrit cette tendance dans un cadre mondial.

C'est ce qui a été souligné lors des travaux d'une journée scientifique de diabétologie, jeudi, à la faculté de médecine de l'université Badji-Mokhtar de Annaba, à l'initiative du secteur

sanitaire Frantz-Fanon de Annaba. M^{me} S. Abdelaziz, spécialiste en médecine interne médecin-chef de l'hôpital relevant du secteur sanitaire de Annaba, a expliqué à l'ouverture de cette rencontre qu'il est impératif d'œuvrer pour instaurer un modèle-type de soins dans le but d'améliorer la prise en charge médicale des diabétiques, elle dira que cette journée est organisée justement pour réunir les

compétences en la matière pour réfléchir ensemble sur les voies et moyens pour uniformiser la prise en charge des patients et rendre plus performants les réseaux de diabète. On a appris par ailleurs, que près de 10 000 diabétiques reçoivent des soins au niveau de trois secteurs sanitaires de la wilaya de Annaba sans compter les patients qui traitent chez les médecins généralistes et diabétologues privés.

Plusieurs communications mettant en relief les expériences de prise en charge du diabète à Arzew (Oran), Alger et Annaba, ont été programmées lors de cette journée qui a permis, par ailleurs, aux participants d'échanger leurs connaissances et d'évoquer les perspectives d'une meilleure prise en charge de cette pathologie qui connaît une progression alarmante dans le monde.

Nabil Kebaili

2 300 jeunes bénéficient de contrats pré-emploi

A Annaba, depuis le début de l'année, 2 300 jeunes universitaires ont bénéficié de contrats pré-emploi et ont été placés par la Direction de l'emploi dans différents secteurs d'activité.

C'est surtout l'administration et les services qui ont absorbé le plus de jeunes chômeurs, la part du secteur industriel reste faible et réduite malgré l'implantation d'un nombre élevé d'unités de production dans les zones industrielles de la wilaya.

Ces placements concernent les diplômés (ingénieurs et techniciens supérieurs) de la promotion 2005 et qui ont attendu depuis plus d'une année et demie ; ceux de 2006 et ils sont plus de 4 000 demandeurs obligés d'attendre le prochain quota qui, normalement, devrait être débloqué début février. La demande

en a été faite mais l'on craint que ledit quota ne pourra pas couvrir le nombre sans cesse croissant des jeunes à la recherche d'un emploi. Cependant, la Direction de l'emploi qui procède depuis un certain temps à l'assainissement des listes, a découvert que certains parmi les jeunes universitaires retenus pour les contrats pré-emploi ne résident pas dans la wilaya de Annaba en plus du fait qu'ils n'ont pu présenter les originaux de leurs diplômes.

Convoqués pour retirer leurs contrats, ceux-ci ne se sont pas présentés et lesdits contrats traînent dans des chemises depuis le début du mois de janvier. Ainsi, 325 affectations sont bloquées ; la direction compte en faire bénéficier d'autres jeunes qui, eux, sont en règle. Les futurs bénéficiaires seront choi-

sis parmi ceux sortant en 2006, selon des critères bien déterminés et les besoins exprimés par les employeurs.

Hier, lors de notre visite au siège de la Direction de l'emploi, des dizaines de

jeunes étaient massés devant un des bureaux ; un employé tenant une liste procédait à l'appel des nouveaux bénéficiaires pour leur remettre des contrats.

M. R.

368 LOGEMENTS SOCIAUX DE GUELMA

La commission de recours finalise la liste des bénéficiaires

La liste des 380 pré-bénéficiaires de logements sociaux à caractère locatif, affichée à la mi-juillet 2006 par la commission de la daïra de Guelma, aurait suscité un vaste mouvement de mécontentement au sein de plus de 12 000 postulants qui s'estimaient lésés.

En un laps de temps réduit, 1 600 recours avaient été introduits auprès de la commission de recours présidée par le wali.

Durant six mois, cette dernière procéda à des sorties inopinées sur le terrain pour vérifier la véracité et

les conditions réelles d'hébergement des pré-bénéficiaires et en parallèle, des enquêtes approfondies avaient été opérées par les services compétents.

La montagne a accouché d'une souris puisque nous apprenons de source officielle que seuls 12 noms ont été finalement écartés pour des raisons évidentes à savoir, déjà bénéficiaires de logements, toutes formules confondues, de lots de terrain ou fausses déclarations des revenus mensuels.

La liste définitive des 368 attribu-

TEBESSA

En guise de protestation contre l'article 220 du code de la douane, les élus communaux et les députés boycottent la session de l'APW

Ce mardi, et compte tenu des événements qui ont secoué dans le courant de la semaine écoulée la commune de Chéria où les éleveurs de la région ont incendié le siège de la douane et le centre payeur de la caisse de Sécurité sociale en guise de protestation contre les mesures abusives et draconiennes ayant trait à l'application de l'article 220 du code de la douane, relatif au transport des marchandises et du cheptel, événements qui se sont soldés par une vaste opération d'arrestations et la mise en détention préventive de 35 individus, les députés et les élus communaux (FLN, RND et Hamas) ont boycotté la session de l'APW prévue pour l'étude des dossiers de l'agriculture, de l'emploi et des entreprises à vocation commerciale et industrielle. Les protestataires ont rédigé une pétition au ministre des Finances, M. Mourad Medelci dans laquelle ils sollicitent une audience avec une délégation qu'ils comptent dépêcher afin de lever les équivoques, les conséquences et les retombées du fameux article 220 du code de la douane, dont son application ne peut que générer de graves conflits.

Sâadallah Djamel

OUM-ALI

Les lycéens observent un sit-in devant le siège de l'APC

Une soixantaine de lycéens habitant la commune d'Oum-Ali ont, dans la matinée de mardi, observé un sit-in au siège de l'APC, en guise de protestation contre les conditions de transport scolaire endurées quotidiennement. Leurs revendications visaient l'affectation d'un second car pour leur acheminement vers le lycée situé à la commune d'El-Malabiad, ce bus était astreint à assurer la navette en deux temps vu le nombre élevé des élèves.

La première rotation s'effectue à 6h du matin, ce qui, selon les élèves, ne les arrange nullement du fait qu'ils ne peuvent supporter d'attendre plus d'une heure devant le portail de l'établissement. Particulièrement en cette période de froid glacial ; avec l'attribution d'un second bus, ils pourront toujours, selon eux, avec le démarrage des deux bus rejoindre leurs classes dans des conditions plus confortables et équilibrées dans la mesure où ils seront à l'heure de l'ouverture du lycée.

Pris au dépourvu, du fait d'une situation à laquelle ils ne s'attendaient nullement, les responsables sont demeurés dans l'expectative, car ne pouvant pas ou n'ayant pas les moyens de satisfaire à ces revendications du moins dans l'immédiat. Quant aux élèves, ils menacent de ne plus reprendre les cours jusqu'à règlement du problème une fois pour toutes.

S. Dj.

Lina Razane